

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00227

**PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION CONTRE LES INONDATIONS,
PAPI COMPLET, DU BASSIN VERSANT DE L'ONDAINE - ASSISTANCE A LA
FINALISATION DU DOSSIER - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 08 juin 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 42

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT,
M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON,
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Roland GOUJON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Marc JANDOT

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Christian FAYOLLE,
M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 17 juin 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160504-D20160022710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160617

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016

PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION CONTRE LES INONDATIONS, PAPI COMPLET, DU BASSIN VERSANT DE L'ONDAINE - ASSISTANCE A LA FINALISATION DU DOSSIER - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE

Saint-Etienne Métropole a notifié, le 15 janvier 2015, au groupement SEPIA Conseils/Prolog Ingénierie, un marché relatif à une étude de vulnérabilité et analyse coût bénéfice de la prévention des inondations (PAPI) du bassin versant de l'Ondaine.

Dans le cadre de cette opération, Saint-Etienne Métropole souhaite déposer un dossier de PAPI pour le bassin versant de l'Ondaine auprès de la DREAL et a déjà établi pour cela :

- une première version du dossier,
- un tableau d'actions validé en comité de pilotage,
- une analyse environnementale.

Après analyse de cette première version du dossier, la DREAL a fait un certain nombre de remarques et de demandes de compléments techniques en vue de disposer d'un dossier répondant à ses attentes.

Saint-Etienne Métropole souhaite solliciter SEPIA Conseils qui a réalisé l'analyse multicritères du projet d'aménagements de l'Ondaine, pour l'assister dans la finalisation du dossier pour un montant de 6 981,00 € HT.

Il apparaît, en effet, en application de l'article 30-I 10° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, intéressant techniquement et économiquement de confier cette prestation directement au prestataire ayant réalisé l'étude à laquelle elle se réfère.

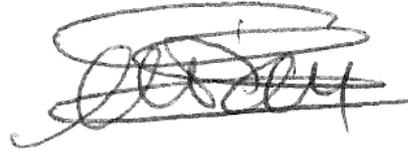
Comme il s'agit d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable, il appartient au Bureau de Saint-Etienne Métropole d'autoriser la conclusion de ce marché.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer un marché négocié sans mise en concurrence préalable avec SEPIA Conseils pour un montant de 6 981 €HT,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2016 section d'investissement compte 2031 opération 320.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU